

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE N°2025-625
PRISE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OBJET

**Marché de prestations de services n°2025-27– Édition et diffusion du Roadbook de la
boucle cyclo-touristique des gorges de la Vallée de la Truyère
Notification**

La Présidente de Saint-Flour Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique et notamment son article L.2123-1 ;

Vu les délibérations du conseil communautaire n°2020-136 en date du 30 juillet 2020 et n°2020-273 en date du 13 octobre 2020 portant délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à la Présidente et n°2025-130 en date du 7 juillet 2025 portant délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à la Présidente ;

Considérant la consultation des entreprises n°2025-27-1 organisée du 0/08/2025 au 17/09/2025 à 12h, sous la forme d'une adaptée ouverte, sur la plateforme Achatpublic.com ;

Vu les propositions des entreprises ;

Vu l'avis de la commission des marchés en date du 25 septembre 2025 ;

DÉCIDE

Article 1 : D'approuver et de signer le marché relatif à l'édition et la diffusion du Roadbook de la boucle cyclo-touristique des gorges de la Vallée de la Truyère avec la société LOSANGE EDITIONS (63400 CHAMALIERES) pour un montant prévisionnel de 9 000 € HT soit 10 800,00 € TTC ;

Article 2 : De dire que les crédits sont inscrits au budget général 2025 ;

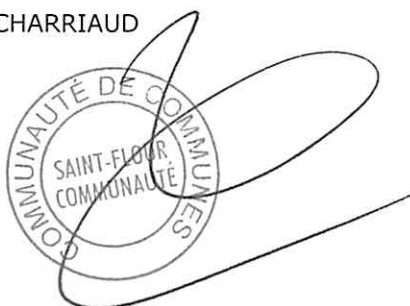
Article 3 : Qu'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Trésorier de Saint-Flour ;

Article 4 : De dire que tout recours contentieux à l'encontre de la présente décision doit être présenté devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr ;

Fait à Saint-Flour, le 29 septembre 2025

La Présidente

Céline CHARRIAUD



Il sera rendu compte de cette décision à la prochaine séance du conseil communautaire.

Transmise en Préfecture le 02 OCT 2025

Publiée sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements, **le** 02 OCT. 2025



Antonin Groueix
Chargé d'édition Chamina

Losange Éditions

ZA les Vignettes
2 rue du colombier
63400 Chamalières
06 73 19 58 85
agroueix@chamina.com

Chamalières, le 4 septembre 2025

Devis

Chamina Edition
2 rue du colombier
63400 Chamalières
Représenté par Monsieur Vincent Haffreingue – Directeur

À l'attention de :

Saint-Flour Communauté

1 rue des Crozes

15100 Saint-Flour

SIRET : 200 066 660 00016

contact@saintflourco.fr - 04.71.60.56.80

Représentée aux présentes par sa Présidente, Mme Céline CHARRIAUD

Objet : ROADBOOK Boucle des gorges de la vallée de la Truyère

1 – Caractéristiques de l'ouvrage :

- Tirage : 1500 exemplaires + option : 500 exemplaires
- Format : 10,5 x 21 cm – collection vélo
- Pagination : 64 pages ou 96 pages
- INTERIEUR : papier couché demi mat FSC 115 g.
- COUVERTURE : papier couché demi mat FSC 350 g
- Façonnage : double spirale wire-O blanche demi cachée + 1 rabat maximal

1) PRESTATION DU DONNEUR D'ORDRE

Fourniture à Chamina des photos, des textes, des descriptifs et cartographie.

Relecture finale pour BAT.

Identification des itinéraires.

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20250929-DEC2025-625-AU
Date de télétransmission : 02/10/2025
Date de réception préfecture : 02/10/2025

Repérage terrain et rédaction des descriptifs suivant la charte de la collection.
Fourniture à Chamina des tracés et photos.
Rédaction des textes patrimoniaux.
Rédaction des pavés des difficultés et intérêts touristiques.
Éléments à fournir à Chamina : Octobre 2025

2) PRESTATION DE CHAMINA

1 - Pré-press :

Tenue des réunions nécessaires à l'exécution du projet.
Travail préparatoire à l'établissement du nouveau chemin de fer si nécessaire, en collaboration étroite avec le donneur d'ordre.
Calibrage/ rewriting/ harmonisation des textes et préparation de copie, sur la base des éléments fournis par le donneur d'ordre.
Relecture professionnelle externe (suivi/contrôle).
Traitement PAO des photos fournies, photogravure.
Réalisation cartographique pour les itinéraires nouveaux ou modifiés.
Montage/mise en page des 64 pages intérieures et pages de couverture.
Impression des épreuves de contrôle intermédiaires.

2 - Impression/façonnage :

Consultation des imprimeurs.
Suivi de fabrication (impression/façonnage).

3 - Paiement des droits IGN :

Assuré par Chamina Edition sur l'ensemble de la durée de vie de l'ouvrage.

4 -Diffusion de l'ouvrage :

Assurée par Boréal au plan local, régional et national.

5 - Calendrier de publication :

À définir

6 - Coût total :

1500 ex (64 pages) : 8 070 euros HT
+ 500 ex : 2500 euros HT

1500 ex (96 pages) : 9 000 euros HT
+ 500 ex : 2700 euros HT

Fait le 4 septembre à Chamalières,

Vincent Haffreingue
Directeur Losange Editions

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20250929-DEC2025-625-AU
Date de télétransmission : 02/10/2025
Date de réception préfecture : 02/10/2025